



**FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS**  
**6 RUE DE L'EGLISE**  
**92600 ASNIERES SUR SEINE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2024**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Fédération Française des Echecs » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité directeur le 9 mars 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Changement de méthode page 5 de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact du changement de méthode relatif à la comptabilisation de la provision pour indemnités de départs en retraite. Également, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » page 8 de l'annexe des comptes annuels concernant la création de l'Institut National de formation (INF).

AP

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur le 9 mars 2024.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

ND

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy

Le 4 avril 2024

Pour L'ATWO CONSEIL  
Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Versailles et du Centre

  
Angélique POUPON  
Commissaire aux comptes associée  
Membre de la CRCC de Versailles et du Centre

**L'ATWO CONSEIL SAS**  
Société d'expertise - comptable  
et de commissariat aux comptes  
10 Avenue de l'Entreprise  
95800 CERGY  
SIRET : 851 972 521 00021



## ANNEXE

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 01/03/2024

- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	24 041	10 839	13 203	0,63	6 057	0,31
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	152 595	113 891	38 704	1,85	31 424	1,50
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 330		3 330	0,16	3 330	0,17
<b>TOTAL (I)</b>	<b>179 966</b>	<b>124 730</b>	<b>55 236</b>	<b>2,64</b>	<b>40 811</b>	<b>2,08</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	11 567		11 567	0,55	22 016	1,12
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	35 209		35 209	1,69	72 615	3,70
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	54 667		54 667	2,62	4 920	0,25
. Personnel	1		1	0,00		
. Organismes sociaux	817		817	0,04	755	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	290 727	31 950	258 777	12,39	223 734	11,41
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 333 197		1 333 197	63,84	1 298 732	66,22
Charges constatées d'avance	338 950		338 950	16,23	297 600	15,17
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 065 134</b>	<b>31 950</b>	<b>2 033 184</b>	<b>97,36</b>	<b>1 920 373</b>	<b>97,92</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 245 100</b>	<b>156 680</b>	<b>2 088 420</b>	<b>100,00</b>	<b>1 961 184</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 01/03/2024

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	320 344	15,34	240 344	12,26
Ecart de réévaluation				
Réserves	24 181	1,16		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-25 847	-1,23	104 181	5,31
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>318 678</b>	15,26	<b>344 525</b>	17,57
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 665	3,05	94 485	4,82
<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 665</b>	3,05	<b>94 485</b>	4,82
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	172 641	8,27		
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>172 641</b>	8,27		
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	47 879	2,29	162 423	8,28
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	106 395	5,09	90 382	4,61
Autres	577 862	27,67	554 094	28,25
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	801 300	38,37	715 275	36,47
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 533 436</b>	73,43	<b>1 522 174</b>	77,62
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 088 420</b>	100,00	<b>1 961 184</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 4

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

Edité le 01/03/2024

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises					9 354	22,17	-9 354	-100,00	
Production vendue de biens					30	0,07	-30	-100,00	
Prestations de services	166 037		166 037	100,00	32 811	77,76	133 226	406,04	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>166 037</b>		<b>166 037</b>	<b>100,00</b>	<b>42 195</b>	<b>100,00</b>	<b>123 842</b>	<b>293,50</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			442 240	266,35	334 940	793,79	107 300	32,04	
Cotisations			1 620 820	976,18	1 547 468	N/S	73 352	4,74	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			14 585	8,78	16 015	37,95	-1 430	-8,92	
Reprise sur provisions, dépréciations			15 820	9,53			15 820	N/S	
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>2 093 465</b>	<b>N/S</b>	<b>1 898 423</b>	<b>N/S</b>	<b>195 042</b>	<b>10,27</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 259 502</b>	<b>N/S</b>	<b>1 940 618</b>	<b>N/S</b>	<b>318 884</b>	<b>16,43</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)			2 830	1,70	2 030	4,81	800	39,41	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			14 741	8,88	1 777	4,21	12 964	729,54	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>14 741</b>	<b>8,88</b>	<b>1 777</b>	<b>4,21</b>	<b>12 964</b>	<b>729,54</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion			36 722	22,12	18 948	44,91	17 774	93,80	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 000	9,03	2 000	4,74	13 000	650,00	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>51 722</b>	<b>31,15</b>	<b>20 948</b>	<b>49,65</b>	<b>30 774</b>	<b>146,91</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>2 328 794</b>	<b>N/S</b>	<b>1 965 373</b>	<b>N/S</b>	<b>363 421</b>	<b>18,49</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-25 847</b>	<b>-15,59</b>			<b>-25 847</b>	<b>N/S</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 354 641</b>	<b>N/S</b>	<b>1 965 373</b>	<b>N/S</b>	<b>389 268</b>	<b>19,81</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises					52 778	125,08	-52 778	-100,00	
Variations stocks de marchandises			10 449	6,29	-22 016	-52,17	32 465	147,46	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			23 314	14,04	30 951	73,35	-7 637	-24,66	
Services extérieurs			159 453	96,03	140 674	333,39	18 779	13,35	
Autres services extérieurs			961 588	579,14	799 689	N/S	161 899	20,25	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 998	5,42	5 594	13,26	3 404	60,85	
Salaires et traitements			251 646	151,56	209 773	497,15	41 873	19,96	
Charges sociales			82 747	49,84	67 673	160,38	15 074	22,27	
Autres charges de personnel					420	1,00	-420	-100,00	
Subventions accordées par l'association			30 130	18,15	42 130	99,85	-12 000	-28,47	

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

Edité le 01/03/2024

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	21 525	12,96	11 730	27,80	9 795	83,50
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	31 950	19,24			31 950	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			13 917	32,98	-13 917	-100,00
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	172 641	103,98	-24 000	-56,87	196 641	819,34
Autres charges	595 212	358,48	529 905	N/S	65 307	12,32
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>2 349 654</b>	N/S	<b>1 859 219</b>	N/S	<b>490 435</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	495	0,30	1 009	2,39	-514	-50,93
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>495</b>	0,30	<b>1 009</b>	2,39	<b>-514</b>	-50,93
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	1 869	1,13	963	2,28	906	94,08
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 869</b>	1,13	<b>963</b>	2,28	<b>906</b>	94,08
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	2 624	1,58			2 624	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>2 354 641</b>	N/S	<b>1 861 191</b>	N/S	<b>493 450</b>	26,51
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>104 181</b>	246,90	<b>-104 181</b>	-100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 354 641</b>	N/S	<b>1 965 373</b>	N/S	<b>389 268</b>	19,81

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
<b>PRODUITS :</b>					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature	181 744		247 215		
<b>TOTAL</b>	<b>181 744</b>		<b>247 215</b>		
<b>CHARGES :</b>					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services	11 000				
Prestations					
Personnel bénévole	170 744		247 215		
<b>TOTAL</b>	<b>181 744</b>		<b>247 215</b>		

## Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 088 420 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de -25 847 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### PREAMBULE

La Fédération Française des Échecs (FFE), Association Loi 1901, est l'organisme officiel chargé de promouvoir et de développer la pratique du jeu d'échecs en France. Fondée en 1921, elle est aujourd'hui la principale structure regroupant les joueurs, les clubs et les organisateurs d'événements liés aux échecs en France.

Les principales activités de la FFE comprennent l'organisation de compétitions nationales et internationales, la formation des joueurs et des arbitres, la promotion des échecs dans les établissements scolaires et universitaires, la mise à disposition de ressources pédagogiques pour les enseignants, ainsi que la promotion et la défense des valeurs éthiques et sportives liées aux échecs. La FFE est également responsable de la sélection et de la préparation des équipes nationales pour les compétitions internationales, telles que les championnats d'Europe et du monde.

Enfin, la FFE entretient des relations étroites avec les fédérations étrangères et les organisations internationales de promotion des échecs, telles que la Fédération Internationale des Échecs (FIDE) et l'Union Européenne des Échecs (ECU), afin de renforcer la coopération et la promotion de ce sport au niveau international

## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Transferts de charges
- Charges exceptionnelles
- Produits exceptionnels

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et avec le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les états financiers clos au 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de compétition	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### STOCKS

Le stock présent dans les comptes au 31 Décembre correspond aux kits Class Echec restant à distribuer aux écoles/collèges sur 2024. Il s'agit d'un stock « exceptionnel » lié à une opération 2023/2024. Le stock a été valorisé à partir de l'inventaire de stock du dépositaire par la méthode FIFO.

### CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Poste de Passif	N-1	-	+	N
Fonds Propres sans droit de reprise	240 344 €		80 000 €	320 344 €
Réserves pour projet de l'entité	0 €		24 181 €	24 181 €
Résultat de l'exercice	104 181 €	104 181 €	-25 847 €	-25 847 €
<b>Total</b>	<b>344 525€</b>	<b>104 181 €</b>	<b>78 334 €</b>	<b>318 678 €</b>

### PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

La Cour de cassation vient de donner tort à l'un des appelants après la décision d'Appel favorable à la fédération : l'affaire de la triche dans le cadre d'une compétition de l'équipe de France en 2011, avec Messieurs FELLER et HAUCHARD est définitivement close. La provision pour risque de 15 000 € a été reprise en 2023.

### CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des dons, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs. Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre N au 31 août N+1.

Au 31 décembre 2023, le cut-off réalisé sur les affiliations perçues fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 730 753€ et des charges constatées d'avance pour 298 233€.

Les produits à recevoir ont été estimés quant à eux pour 105 820 € au 31 décembre 2023. Sur ces produits à recevoir, un produit constaté d'avance de 70 546 € et une charge constatée d'avance de 34 296€ ont été constatés afin de respecter le cut-off d'une année sportive sur une année civile.

**TABLEAU SUR LES RESSOURCES ASSOCIATIVES**

Subvention d'exploitation	Montants
Etat	144 000 €
Collectivités territoriales	251 800 €
Partenaires privés	46 440 €
<b>Total</b>	<b>442 240 €</b>

**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

**CHANGEMENTS DE METHODE**

Le comité du samedi 19 Mars et dimanche 20 mars 2022 a voté via le Vote n°11 l'inscription dans les comptes de la provision pour indemnités de départs en retraite à partir de 2022. La méthode de calcul pour la PIDR est la suivante : Méthode prospective (Méthode des unités de crédits projetés) :

Engagement retraite = ((salaire brut annuel \* Taux de progression salariale / 12) \* Nb de mois acquis au moment du départ + Charges sociales) \* (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) \* Taux de turnover \* Taux de mortalité \* Taux d'actualisation financière

En 2023, un changement de méthode a eu lieu dans l'estimation du montant de la provision pour indemnité départ à la retraite. En 2022, la provision était comptabilisée pour un montant prévisionnel (estimation de l'indemnité versée en cas de départ à la retraite), cette année la provision a été comptabilisé par rapport au montant du passif social à fin 2023.

Le passif social prend en compte un taux de probabilité, une correction par rapport à l'ancienneté, de mortalité... La valorisation 2023 prend également en compte le rehaussement de l'âge de la retraite à 64 ans qui a été mis en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2023.

	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Provision pour indemnités de départ en retraite	69 485 €	-	15 820 €	53 665 €
	69 485 €	- €	15 820 €	53 665 €

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

### REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction est soumise aux votes des comités directeurs et présentés en AG, conformément aux dispositions statutaires.

Pour l'année 2023, seules deux rémunérations sont présentes :

- Rémunération du Président voté par l'Assemblée Générale électorale 2021 et reconduit dans les mêmes termes en 2023. Cette rémunération fait l'objet d'une convention réglementée.

Rémunérations allouées à	Fonctions	2023
Eloi RELANGE	Président	45 190 €
Jean-Baptiste MULLON	Vice- président	12 695 €
		57 885 €

L'ensemble des frais engagés au titre de leur fonctions sont remboursés sur justificatifs et validation.

La rémunération des autres cadres salariés n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	4
Employé	5
Ouvriers	0
<b>Total</b>	<b>9</b>

**HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Prestations	Montant en euros
Honoraires facturés et provisionnés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	7 170 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires facturés au titre de missions ponctuelles	
<b>Honoraires totaux</b>	<b>7 170 €</b>

**REGIME FISCAL**

La fédération bénéficie d'un régime fiscal particulier appelé « Régime fiscal des associations reconnues d'utilité publique ». Ce régime lui permet de bénéficier d'une exonération d'impôt sur les bénéfices et d'autres impôts annexes.

Les intérêts financiers issus de la rémunération des comptes à terme sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 24%. Les intérêts seront perçus à l'échéance des comptes, une provision de 2.6K€ a été passée en provision pour anticiper cette prochaine imposition.

La fédération n'ayant plus d'activité commerciale, elle n'est pas soumise à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Conformément à la mise en place du nouveau Plan Comptable Général de 2020, la présentation des comptes a sensiblement évolué. La principale incidence concerne l'information portée sur la valorisation des temps passés par les bénévoles au cours de l'exercice.

Le montant estimé est de 181 744 € pour l'exercice 2023 pour un nombre d'heures total de 8 002 heures. Cette présentation n'a aucune incidence sur le résultat de la Fédération Française des Echecs.

Les temps passés ont été valorisés avec les taux horaires suivants :

	2022	2023 Reval. 3,7%
Réunion	€ 18,38	€ 19,06
Gestion de Projet	€ 20,59	€ 21,35
Secrétariat	€ 16,06	€ 16,65
Divers	€ 17,38	€ 18,02

## ENGAGEMENTS HORS-BILAN

La fédération ne dispose aucuns engagements hors bilan.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

### - Faits caractéristiques de l'exercice

En janvier 2023, l'association a mis en œuvre le suivi de la comptabilité de l'association suivant une nouvelle répartition analytique.

La poursuite de la mise place de l'important projet Class'Échecs dans les établissements scolaires a permis la pratique en développement des échecs dans le milieu scolaire à un très grand nombre de nouveaux pratiquants afin de démontrer l'intérêt de notre sport dans l'acquisition de compétences scolaires et d'atteindre un niveau jamais atteint de pratiquants : Record de pratiquants largement dépassé en 2023.

L'année 2023 constitue la première année pleine de la délégation de service public et la mise en place complète du contrat d'engagement, des compétences et responsabilités nouvelles de la Fédération ainsi que la participation effective et soutenue au Comité National Olympique et Sportif Français.

La création officielle, conformément aux orientations approuvées par les Assemblées Générales 2021 et 2022, puis le Comité Directeur de novembre 2023 de L'institut National de formation (INF) de la Fédération (déclaration, constitution, textes légaux, comptabilité, contrôle, etc.) dont l'Assemblée Générale 2024 devra donner une approbation définitive.

L'arrivée de nouveaux partenaires financiers au-delà de ce qui avait été prévu au budget prévisionnel 2023, hors ANS, notamment l'apport considérable de la commission Santé, sociale et handicap et du nouveau partenaire Immortal Game (plateforme de jeu partenaire et partenaire des équipes de France toutes catégories).

### - Evènements postérieurs à la clôture

La Cour de cassation vient de donner tort à l'un des appelants après la décision d'Appel favorable à la fédération : l'affaire de la triche dans le cadre d'une compétition de l'équipe de France en 2011, avec Messieurs FELLER et HAUCHARD est définitivement close.

Il n'y a pas d'autres évènements postérieurs à la clôture.

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	8 081		15 960
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	22 360		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		3 344
Matériel de bureau, informatique, mobilier	143 162		16 646
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>177 452</b>	<b>-</b>	<b>19 990</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 330		
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>3 330</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>188 863</b>	<b>-</b>	<b>35 950</b>
	<b>Diminutions</b>		<b>Valeur brute immob. à fin exercice</b>
	<b>Par virement de pst à pst</b>	<b>Par cession ou mise HS</b>	<b>Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice</b>
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			24 041
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			22 360
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			15 274
Matériel de bureau, informatique, mobilier		44 847	114 961
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>-</b>	<b>44 847</b>	<b>152 595</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			3 330
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 330</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-</b>	<b>44 847</b>	<b>179 966</b>

**ETAT DES AMORTISSEMENTS**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 024	8 815		10 839
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	10 453	3 194		13 647
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930	46		11 976
Matériel de bureau, informatique, mobilier	123 646	9 470	44 847	88 269
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>146 029</b>	<b>12 710</b>	<b>44 847</b>	<b>113 892</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>148 053</b>	<b>21 525</b>	<b>44 847</b>	<b>124 731</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	8 815				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	3 194				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	46				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 470				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>12 710</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 525</b>	-	-	-	-

**ETAT DES STOCKS**

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de fournitures	22 016		10 449	11 567
<b>TOTAL</b>			<b>10 449</b>	<b>11 567</b>

**ETAT DES PROVISIONS**

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	-	-	-	-
Pour litiges	25 000		15 000	10 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	69 485		15 820	53 665
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>94 485</b>		<b>30 820</b>	<b>63 665</b>
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>94 485</b>		<b>30 820</b>	<b>63 665</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			15 820*	
- financières				
- exceptionnelles			15 000	

\*Reprise d'exploitation -> 15 820€ concerne le changement de méthode du calcul de la provision pour indemnité départ à la retraite.

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 330		3 330
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	35 209	35 209	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	817	817	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	345 394	345 394	
Charges constatées d'avance	338 950	338 950	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>723 701</b>	<b>720 371</b>	<b>3 330</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	47 879	47 879		
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	106 395	106 395		
Personnel et comptes rattachés	18 204	18 204		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 687	24 687		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	2 624	2 624		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	487	487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	531 860	531 860		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	801 300	801 300		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 533 436</b>	<b>1 533 436</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	114 544			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

**PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	31 609
Autres créances	
.....Divers -RRR à Obtenir	10 725
.....Divers – Produits à recevoir	246 919
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>289 253</b>

**CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 320
Dettes fiscales et sociales	34 993
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	51 445
<b>TOTAL</b>	<b>155 758</b>

**FONDS DEDIES**

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement (*)		172 641		172 641
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>		<b>24 000</b>	

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	298 233
Affiliations estimées	34 296
Assurances	5 865
Autres charges d'exploitation	555
<b>TOTAL</b>	<b>338 949</b>

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	730 754
Affiliations estimées	70 546
<b>TOTAL</b>	<b>801 300</b>

**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	1 869	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	671200/678800
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	675000
Dotations aux provisions pour risques et charges (*)	-	687100/687500
<b>TOTAL</b>	<b>1 869</b>	

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	29 787	771000/7718000
Produits exceptionnels amendes et pénalités	6 935	772000
Produits exceptionnels sur opération en capital	-	775000
Reprise provisions pour risques et charges (*)	15 000	787500/797000
<b>TOTAL</b>	<b>51 722</b>	